



# RÈGLEMENT DES GRADES SEE SENIOR ET ÉMÉRITE

## LE GRADE DE SENIOR

Les personnalités potentiellement éligibles au grade de senior sont :

Les membres de la SEE ayant au moins dix années d'expérience professionnelle, ainsi que des travaux et de publications marquants dans les domaines d'activité de la SEE. L'intéressé fait une candidature volontaire et doit trouver trois personnalités prêtes à le parrainer.

Deux filières de dépôt de candidature sont possibles :

- 1. filière directe** : le candidat soumet directement son dossier au Comité des Grades et Distinctions (CDG)
- 2. filière indirecte** : le candidat choisit de soumettre son dossier à un 'Responsable habilité' (voir liste ci-dessous) pour que, s'il le juge bon, celui-ci le transmette avec avis favorable au CDG (Comité des Grades), qui statuera en dernier ressort.

Liste des Responsables SEE habilités à transmettre les candidatures sénior au Comité des Grades et Distinctions :

- Président et Vice Président de la SEE,
- Membres du Conseil d'Administration, du Conseil Scientifique et Technique, du Comité des Grades et Distinctions, Membres Séniors et Émérites,
- Présidents des Clubs Techniques et des Groupes Régionaux,
- Référents des conventions partenaires

Le dossier de candidature comporte :

1. un CV d'environ 2 pages
2. un formulaire de candidature rempli par le candidat et adressé à la SEE, faisant état de ses travaux scientifiques et techniques,
3. trois fiches de parrainage confidentielles, envoyées directement à la SEE par les parrains.

Pour la filière indirecte, le Responsable SEE habilité qui transmet la candidature sera l'un des trois parrains.



# RÈGLEMENT DES GRADES SEE SENIOR ET ÉMÉRITE

## LE GRADE D'ÉMÉRITE

Les personnalités potentiellement éligibles au grade d'émérite sont :

1. les membres SEE qui sont Seniors depuis au moins cinq années (sauf cas d'exception avalisé par le CDG)
2. d'autres personnalités adhérant à la SEE (ou en cours d'adhésion) et ayant de manière indubitable une qualification équivalente. C'est le principe classique du 'tour externe'. Mais, pour ces derniers candidats, il faudra alors trois parrains comme pour les seniors.

La procédure comporte trois étapes :

- **Étape 1 de proposition - sous la responsabilité de tous les Émérites SEE** : un 'proposant', Membre SEE émérite, propose le nom et le CV (environ 2 pages) d'une personne qu'il juge digne. À ce stade, l'intéressé n'est pas encore au courant.
- **Étape 2 d'éligibilité – sous la responsabilité du Groupe Permanent du CDG** : parmi les personnes ainsi proposées, le Groupe Permanent du CDG retient un certain nombre d'éligibles et prévient les personnalités émérites qui les ont proposés. Chaque proposant sollicite alors l'éligible de remplir le dossier de candidature (voir plus loin)
- **Étape 3 de choix – sous la responsabilité du CDG** : à l'aide des dossiers de candidature, le CDG choisit les émérites parmi les éligibles.

Le dossier de candidature comporte :

- Un CV d'environ 2 pages.
- Un formulaire de candidature rempli par le candidat et adressé à la SEE, faisant état de ses travaux scientifiques et techniques éminents : travail de recherche, travail d'ingénieur, travail d'animation, encadrement d'équipe ou direction, travail d'enseignement



# RÈGLEMENT DES GRADES SEE SENIOR ET ÉMÉRITE

## LE GRADE D'ÉMÉRITE (suite)

**Le dossier comprend notamment une page maximum en typographie mettant en valeur quantitative des travaux du candidat sous les divers aspects possibles, par exemple :**

**a.chercheur** : nombre de livres, d'articles de revues internationales, de communications à congrès, nombre de thèses encadrées, etc.

**b.ingénieur** : nombre et valorisation de brevets, participation à des activités de normalisation, prototypes réalisés, projets collaboratifs etc.

**c.responsabilités d'équipes, laboratoires, groupes de travail** (Pôles de compétitivité, GdR, Réseaux, Clubs SEE, etc.), responsabilités en normalisation ou dans des clubs d'experts, organisation de conférences, de workshops, de sessions, édition de revues ou livres, comités d'évaluation etc.

**d.enseignant** : type, lieu et volume des cours, formation continue, écoles d'été et tutoriels, etc.

**Le dossier comprend en outre des éléments permettant d'apprécier la notoriété, sur une page maximum, par exemple :**

**a.Activités** : liées aux Sociétés savantes, scientifiques ou techniques , Contribution ou animation de Clubs, Implication SEE, IEEE, Eurasip, Eurel etc.

**b.Distinctions** : Reconnaissance interne dans l'entreprise – Prix internes, Prix nationaux, internationaux - Médailles - Grades honorifiques de Sociétés savantes, Décorations etc.

**c.Nomination dans de doctes assemblées** (compétence et expertise reconnue)

**d.Indiquer une liste de personnalités françaises ou étrangères** (entre 3 et 5) recommandant le candidat avec leur qualité et leurs coordonnées

Le candidat proposera in fine **une « citation » en deux lignes maximum résumant les travaux les décrits dans le cadre de cette candidature** : (« Pour avoir ... »).

Si la candidature est retenue, cette citation constituera la forme mémorielle associée à son grade. Elle sera consignée sur le diplôme et mentionnée dans la liste des membres émérites de la SEE.



# RÈGLEMENT DES GRADES SEE SENIOR ET ÉMÉRITE

## LE GRADE D'ÉMÉRITE (suite)

- Au moins une fiche de parrainage confidentielle, envoyée directement à la SEE par le(s) parrain(s). (Le proposant peut être parrain).

Pour les émérites comme pour les seniors, le parrain peut être n'importe quelle personnalité, en principe un adhérent de la SEE.

## LE CALENDRIER

**Avril-juin** : campagne pour que les Emérites et responsables SEE puissent proposer une personne éligible à l'éméritat.

**Mi-juillet** : date où les proposants d'Emérites sont avertis si la personne est éligible.

**Mi-septembre** : date limite de réception par la SEE des dossiers de candidature Emérite et Senior (pour les Seniors, transmission directe à la SEE ou par un 'Responsable habilité').

**Mi-octobre** : notification aux lauréats Seniors et Emérites.

**Début décembre** : cérémonie (soirée) des prix et distinctions où sont remis les diplômes  
Publication sur le site internet de la SEE et les organes de communications de la SEE.

## CONCLUSION : APPEL À CANDIDATURES ET À PROPOSITIONS

La communauté SEE prend ses destinées en mains. Ainsi le CDG fait appel

- aux adhérents de la SEE qui remplissent les conditions pour qu'ils songent à se porter candidats au grade de Senior,
- aux 'Responsables habilités' de la SEE pour encourager les adhérents qualifiés à se porter candidats au grade de Senior,
- aux Membres émérites pour discerner des personnalités éligibles au grade d'Emérite.